

Regards sur la société canadienne

Les régimes de pension d'employeur et le patrimoine des familles canadiennes

par Derek Messacar et René Morissette

Date de diffusion : le 15 janvier 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les régimes de pension d'employeur et le patrimoine des familles canadiennes

par Derek Messacar et René Morissette

Aperçu de l'étude

La présente étude a pour but de comparer le patrimoine des unités familiales couvertes par des régimes de pension d'employeur à celui des autres unités familiales. Elle porte sur les familles et les personnes seules qui ne possédaient pas de capitaux propres importants dans une entreprise, et dont le soutien économique principal était une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. L'article examine aussi la question de savoir si les différences de patrimoine observées entre les familles possédant des avoirs dans un régime de pension agréé (RPA) et les autres familles persistent lorsque certaines différences sociodémographiques entre les deux populations sont prises en compte.

- En excluant les avoirs de retraite, la valeur nette médiane des unités familiales ayant des avoirs dans un RPA s'élevait à 210 600 \$ en 2012, comparativement à 64 000 \$ parmi les unités familiales sans avoirs dans un RPA.
- Les unités familiales ayant des avoirs dans un RPA étaient plus susceptibles que les autres de posséder des caractéristiques propices à l'accumulation d'un patrimoine, comme un plus haut revenu, un plus haut niveau de scolarité et une plus longue durée d'emploi, entre autres caractéristiques.
- En 2012, les familles ayant des avoirs dans un RPA étaient plus susceptibles que les familles n'en ayant pas de détenir d'autres types d'avoirs, y compris des biens immobiliers (82 % comparativement à 56 %), des placements ou des REER/CRI (79 % comparativement à 55 %), ou des véhicules (91 % comparativement à 76 %).
- Après avoir tenu compte des différences relatives à des facteurs tels que le revenu et d'autres caractéristiques, les familles ayant des avoirs dans un RPA demeuraient plus susceptibles que les familles n'en ayant pas de posséder des placements ou des REER/CRI (un écart de 8 points de pourcentage au lieu de 24).
- En 2012, les différences sur le plan du revenu et d'autres caractéristiques observables expliquaient environ les quatre dixièmes de la différence de valeur nette médiane et la moitié de la différence de valeur nette moyenne entre les deux types de familles.

Introduction

Pour la plupart des Canadiens, l'accumulation d'un patrimoine privé durant les années d'activité est essentielle au maintien d'un niveau de vie confortable à la retraite. Pour bon nombre d'entre eux, les régimes de pension agréés (RPA) parrainés par les employeurs ont été un élément important de ce processus. Néanmoins, l'évolution de la conjoncture économique au cours des dernières décennies a incité certains employeurs à ne plus offrir de régime de pension¹.

Une question importante à cet égard est celle de savoir si les familles qui ne sont pas couvertes par des RPA accumulent autant de patrimoine que leurs homologues qui participent à ce genre de régime. Il se pourrait que les participants à un RPA bénéficient directement de l'accumulation des cotisations de l'employeur au régime de pension et, par conséquent, arrivent à amasser un patrimoine privé plus important que les non-participants. Les règles d'immobilisation des

cotisations aux RPA — le fait que l'argent investi dans ces régimes ne peut habituellement pas être retiré avant la retraite — pourrait aussi faciliter l'épargne dans la mesure où elle constitue un mécanisme d'engagement par rapport à l'épargne. En revanche, les non-participants pourraient compenser l'absence d'épargne en milieu de travail en accumulant plus de patrimoine que les participants à un RPA dans d'autres comptes de retraite, dans des actions ou des obligations, ou des biens immobiliers, de sorte que les deux groupes auraient des revenus de remplacement comparables à la retraite, indépendamment de leur accès à un régime de pension. Des études antérieures visant à déterminer dans quelle mesure les régimes de pension d'employeur accroissent l'avoir net ou incitent les travailleurs à réduire leur épargne dans d'autres comptes d'actifs ont produit des résultats contradictoires. Selon certaines études, les régimes de pension d'employeur accroissent l'épargne privée², tandis que selon d'autres, ces régimes donnent simplement lieu à une redistribution des avoirs à travers les comptes d'actifs³.

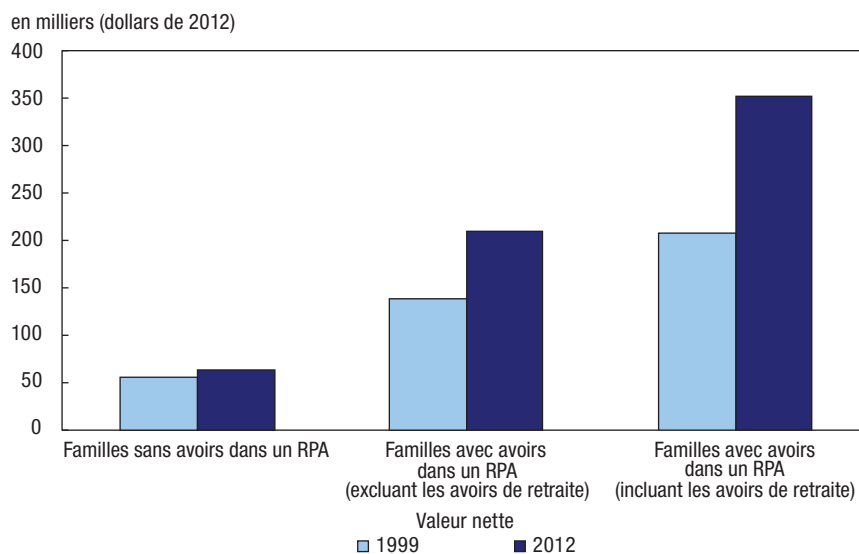
Afin d'apporter de nouveaux éléments de réponse à cette question, la présente étude compare le patrimoine des familles qui sont couvertes (ou ont été couvertes) par des régimes de pension d'employeur à celui des autres familles. Au moyen de données tirées des vagues de 1999 et de 2012 de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF), l'étude se concentre sur les familles et les personnes seules ne possédant pas de capitaux propres importants dans une entreprise (moins de 1 000 \$) et dont le soutien économique principal est une personne salariée

âgée de 30 à 54 ans (voir *Sources de données, méthodes et définitions*). Au sein de cette population, l'étude examine les sources des différences de patrimoine entre les unités familiales ayant des avoirs dans un RPA — celles dans lesquelles au moins une personne déclare être couramment, ou avoir été dans le passé, un participant à un RPA — et celles ne possédant pas d'avoirs dans un RPA⁴. Puisque la majorité des familles et des personnes seules ayant des avoirs dans un RPA sont couvertes par des régimes de pension à prestations déterminées (RPD), le patrimoine des participants à un RPD est également comparé à celui des non-participants à un RPA⁵. Tout au long de l'article, les valeurs du patrimoine et du revenu sont exprimées en dollars de 2012 en utilisant l'Indice d'ensemble des prix à la consommation comme déflateur.

Le patrimoine des familles ayant des avoirs dans un RPA et celles qui n'en ont pas

Que leurs avoirs de retraite soient inclus ou non, les unités familiales ayant des avoirs dans un RPA disposaient de plus de patrimoine que celles sans avoirs dans un RPA (graphique 1). En excluant les avoirs de retraite, la valeur nette médiane des unités familiales ayant des avoirs dans un RPA s'établissait à 210 600 \$ en 2012, soit plus de trois fois la valeur nette médiane de 64 000 \$ des autres unités familiales. Les différences de patrimoine entre les deux groupes étaient significativement plus élevées quand les avoirs de retraite étaient inclus. En 2012, la valeur nette médiane des familles ayant des avoirs dans un RPA augmentait alors pour atteindre environ 350 000 \$. Même si pareille constatation s'imposait

Graphique 1
Valeur nette médiane, familles avec et sans avoirs dans un RPA, 1999 et 2012



Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

également en 1999, les différences de patrimoine entre les deux groupes étaient plus prononcées en 2012.

Les différences de patrimoine entre les deux types de familles persistaient quand celles ayant des avoirs dans un RPA étaient classées selon le genre de couverture du soutien économique principal, c'est-à-dire un régime à prestations déterminées (RPD), un régime à cotisations déterminées ou un autre type de régime, ou l'absence de couverture du soutien économique principal par un régime de pension au moment de la collecte des données de l'enquête (tableau 1)⁶. Par exemple, la valeur médiane du patrimoine des unités familiales dont le soutien économique principal était couvert par un régime à prestations déterminées en 2012 se chiffrait à 381 200 \$, ou environ 100 000 \$ de plus que la valeur médiane des familles dont le soutien économique principal était couvert par un régime à cotisations déterminées ou un autre type de régime. De tous les participants à un RPD, ceux ayant un emploi dans les secteurs des administrations publiques, des services d'enseignement, et des soins de santé et de l'assistance sociale affichaient la valeur nette médiane la plus élevée (473 400 \$)⁷.

Prise en compte des différences de caractéristiques entre les familles ayant des avoirs dans un RPA et celles qui n'en ont pas

Au sens comptable, les familles ayant des avoirs dans un RPA pourraient posséder un plus grand patrimoine que les familles n'en ayant pas pour deux raisons. Elles pourraient manifester une plus grande propension à détenir certains avoirs,

Tableau 1
Valeur nette médiane, familles avec et sans avoirs dans un RPA, 1999 et 2012

	Valeur nette médiane		Proportion d'unités familiales	
	1999	2012	1999	2012
	dollars de 2012		pourcentage	
Unités familiales sans avoirs dans un RPA	55 413	64 000	39,1	38,7
Unités familiales avec avoirs dans un RPA	208 225	353 140	60,9	61,3
Soutien économique principal couvert par				
Un régime à prestations déterminées	221 718	381 160	44,8	38,3
Un régime à prestations déterminées hors des secteurs des administrations publiques, des services d'enseignement, et des soins de santé et de l'assistance sociale	212 215	292 989	26,0	17,9
Un régime à prestations déterminées dans les secteurs des administrations publiques, des services d'enseignement, et des soins de santé et de l'assistance sociale	236 665	473 394	18,8	20,4
Un régime à cotisations déterminées ou d'un autre type	184 313	288 244	6,9	12,3
Aucun RPA ¹	159 790	341 082	9,2	10,7

RPA : régime de pension agréé

1. Ces familles ont des avoirs dans un RPA même si le soutien économique principal n'est pas couvert par un RPA. Cela peut être le cas quand un autre membre de la famille est couvert par un régime de pension ou si tout membre de la famille a été couvert par un régime de pension dans le passé.

Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

et quand elles détiennent un certain type d'avoir en particulier, la valeur des actifs possédés est peut-être plus grande. Ces différences pourraient à leur tour être attribuables, du moins en partie, à des différences sur le plan des caractéristiques propices à l'accumulation d'un patrimoine, comme le niveau de scolarité, la structure familiale, le revenu et la durée de l'emploi⁸.

Cette question peut être examinée en comparant les caractéristiques des deux groupes d'unités familiales. En premier lieu, les soutiens économiques principaux des familles ayant des avoirs dans un RPA étaient un peu plus âgés que ceux des autres familles (tableau 2). En outre, ceux appartenant à des familles ayant des avoirs dans un RPA avaient un plus haut niveau de scolarité, étaient plus susceptibles d'être nés

au Canada et de vivre en couple, étaient proportionnellement plus nombreux à être syndiqués ou employés dans les secteurs des administrations publiques, des services d'enseignement, et des soins de santé et de l'assistance sociale, et occupaient leur emploi depuis plus longtemps que leurs homologues dans les familles sans avoirs dans un RPA.

Ainsi, plus du tiers des soutiens économiques principaux des familles ayant des avoirs dans un RPA étaient titulaires d'un baccalauréat ou plus en 2012. La proportion correspondante pour leurs homologues dans les autres familles était de 25 %. Environ 40 % des soutiens économiques principaux vivant dans les familles ayant des avoirs dans un RPA travaillaient pour leur employeur depuis au

Les régimes de pension d'employeur et le patrimoine des familles canadiennes

Tableau 2
Statistiques descriptives, familles avec et sans avoirs dans un RPA, 1999 et 2012

	1999		2012			
	Unités familiales avec avoirs dans un RPA					
	Non	Oui	Oui RPD	Non	Oui	Oui RPD
Âge moyen du soutien économique principal	40,2	41,8	42,2	41,1	42,8	42,6
	âge pourcentage					
Pourcentage des soutiens économiques principaux qui						
Ont un diplôme d'études secondaires ou moins	40,9	27,1	26,6	38,4	24,2	20,6
Ont un baccalauréat ou plus	16,4	26,6	27,8	25,3	36,7	39,4
Sont nés au Canada	71,8	82,4	83,3	69,6	81,0	83,7
Sont syndiqués	14,6	55,6	67,3	11,5	48,6	65,6
Ont une durée d'emploi de 10 ans ou plus	21,3	51,0	59,7	19,0	41,7	43,6
Sont employés dans les secteurs des administrations publiques, des services d'enseignement, et des soins de santé et de l'assistance sociale	10,2	34,2	42,0	13,0	36,9	53,2
Vivent en couple	55,7	72,8	70,7	53,4	69,1	66,3
	dollars de 2012					
Revenu familial après impôt						
Moyen	48 946	74 513	73 536	60 092	91 064	88 880
Médian	43 031	69 297	68 624	51 644	82 579	81 866
	nombre					
Taille moyenne de la famille	2,8	3,1	3,0	2,6	3,1	3,0
	dollars					
Valeur nette médiane	55 413	208 225	221 718	64 000	353 140	381 160
	nombre					
Taille de l'échantillon	2 048	3 370	2 437	1 228	2 346	1 478

RPA : régime de pension agréé

RPD : régime à prestations déterminées

Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

moins 10 ans en 2012, soit deux fois la proportion observée chez les autres soutiens économiques principaux. Les familles ayant des avoirs dans un RPA affichaient aussi de plus hauts niveaux de revenu et étaient donc mieux placées pour accumuler un patrimoine au moyen de l'épargne que les familles non couvertes par un RPA. En somme, les familles ayant des avoirs dans un RPA différaient des autres familles à plusieurs égards, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur épargne annuelle et, donc, leur capacité à accumuler un patrimoine. Ces résultats seront pris en compte plus bas dans les analyses multivariées.

Les familles ayant des avoirs dans un RPA et celles n'en ayant pas différaient également en ce qui concerne leur propension à détenir divers types d'avoirs. Tant en 1999 qu'en 2012, les familles participant à un RPA étaient significativement plus susceptibles (l'écart étant d'au moins 25 points de pourcentage) de détenir des régimes enregistrés d'épargne-retraite ou des comptes de retraite immobilisés (REER/CRI) ou un avoir dans une résidence principale (tableau 3). Les familles ayant des avoirs dans un RPA étaient aussi proportionnellement plus nombreuses à détenir également d'autres types d'avoirs, quoique la

différence fût relativement faible dans le cas des avoirs détenus par la vaste majorité des familles (p. ex., dépôts).

Par exemple, 82 % des familles ayant des avoirs dans un RPA possédaient une résidence principale ou d'autres biens immobiliers en 2012, comparativement à 56 % des autres familles. Les familles ayant des avoirs dans un RPA étaient également plus susceptibles de détenir des placements ou des REER/CRI (79 % comparativement à 55 % pour les familles sans avoirs dans un RPA) et des véhicules (91 % comparativement à 76 %). Du côté des dettes, les familles ayant des avoirs dans un RPA étaient également plus susceptibles d'avoir une dette hypothécaire (61 % comparativement à 40 %) ou d'autres dettes (81 % comparativement à 74 %).

Les différences de valeur moyenne des avoirs selon la participation à un RPA peuvent également être examinées pour chaque catégorie d'avoirs. Dans ce cas, l'analyse est axée sur les unités familiales qui ont acquis des formes particulières d'avoirs, puisque celles qui ne détiennent pas la catégorie correspondante d'avoirs sont exclues des calculs.

Les résultats sans l'ajout de variables de contrôle indiquent que, pour chaque catégorie d'avoirs, le montant moyen détenu par les familles couvertes par un RPA était plus élevé que celui des familles sans RPA, tant en 1999 qu'en 2012 (tableau 4).

Ainsi, les familles ayant des avoirs dans un RPA qui détenaient des placements financiers (p. ex., actions et obligations) ou des REER possédaient, en moyenne, environ 32 000 \$ de plus de ce genre d'avoirs que les autres familles en 2012. Les familles avec des RPA propriétaires

Tableau 3
Pourcentage d'unités familiales détenant des avoirs ou des dettes, familles avec et sans avoirs dans un RPA, 1999 et 2012

	1999		2012			
	Unités familiales avec avoirs dans un RPA					
	Non	Oui	Oui RPD		Non	Oui RPD
	pourcentage					
Avoirs						
Dépôts	84,5	91,0	91,0	92,1	92,7	92,2
Placements	20,2	41,3	42,4	16,2	28,8	28,1
REER/CRI	55,7	81,1	81,9	50,7	75,3	73,7
Placements ou REER/CRI	58,8	85,0	86,0	55,3	78,7	77,9
Résidence principale	50,8	76,9	77,7	50,5	79,0	78,6
Autres biens immobiliers	12,3	17,0	17,2	14,3	19,6	20,1
Résidence principale ou autres biens immobiliers	55,4	79,5	80,6	56,0	82,0	82,2
Véhicules	77,4	90,9	90,4	76,2	91,2	90,1
Avoirs dans un RPA	...	100,0	100,0	...	100,0	100,0
Autres avoirs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dettes						
Hypothèque sur la résidence principale	38,6	57,2	57,0	39,5	60,7	60,9
Autres dettes	71,0	77,9	77,5	73,7	80,9	82,6

... n'ayant pas lieu de figurer

RPA : régime de pension agréé

RPD : régime à prestations déterminées

REER : régime enregistré d'épargne-retraite

CRI : compte de retraite immobilisé

Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

d'une résidence principale ou d'autres biens immobiliers possédaient, en moyenne, autour de 27 000 \$ de plus en avoirs nets sur des biens immobiliers que les familles sans RPA en 1999, et environ 30 000 \$ de plus en 2012.

En résumé, les familles avec des RPA avaient tendance à être proportionnellement plus nombreuses que les autres familles à détenir des avoirs définis au sens large, et, quand elles détenaient ce genre d'avoirs, les montants moyens qu'elles possédaient étaient supérieurs à ceux détenus par leurs homologues sans RPA dans chaque catégorie d'avoirs (graphique 2)⁹. La même conclusion s'appliquait aux familles couvertes par des régimes à prestations déterminées.

La prochaine étape consiste à déterminer dans quelle mesure ces différences de patrimoine s'expliquent par des différences sur le plan des caractéristiques observables des familles. Cela peut se faire en procédant à des analyses multivariées avec ajout de variables de contrôle pour un certain nombre de facteurs, dont le revenu familial après impôt, la taille de la famille, l'état matrimonial et la région de résidence, ainsi que l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le statut d'immigrant, le statut syndical, le secteur d'emploi et la durée d'occupation de l'emploi du soutien économique principal¹⁰.

Même s'il faut s'attendre à ce que les différences de revenu entre les familles ayant des avoirs dans un

RPA et celles n'en ayant pas soient le déterminant le plus important de la différence de patrimoine, d'autres facteurs pourraient aussi contribuer à l'explication des différences de comportement d'épargne entre les deux types de familles. Ainsi, certaines personnes pourraient être plus susceptibles d'être membres d'un syndicat en raison d'une préférence pour des avantages non salariaux, y compris une pension. En outre, la prise en compte simultanée de la rémunération, du niveau de scolarité et de la durée d'occupation de l'emploi fournit une mesure indirecte mais appropriée du revenu permanent, un concept qui traduit mieux la capacité des familles à épargner que le revenu courant¹¹.

En l'absence de variables de contrôle pour tenir compte de ces différences, les familles couvertes par un RPA étaient au moins 25 points de pourcentage plus susceptibles que celles ne l'étant pas de détenir des REER/CRI ou de posséder une résidence principale en 1999 ainsi qu'en 2012. Cependant, cet écart était moindre après avoir tenu compte des différences entre les deux groupes en ce qui concerne le revenu familial et d'autres variables explicatives (tableau 5). En particulier, lorsque des variables de contrôle ont été ajoutées pour le revenu familial et d'autres caractéristiques, les unités familiales ayant des avoirs dans un RPA étaient environ 10 points de pourcentage plus susceptibles de posséder une résidence principale que leurs homologues n'ayant pas d'avoirs dans un RPA en 2012 (au lieu de 29 points de pourcentage). Des tendances semblables ont également été observées pour d'autres catégories d'avoirs et de dettes.

Tableau 4
Différences entre les familles avec des avoirs dans un RPA et celles sans avoirs dans un RPA dans la valeur moyenne des avoirs, 1999 et 2012

	1999			2012		
	Variables de contrôle					
	Pas de variables de contrôle	Revenu familial	Revenu familial et autres	Pas de variables de contrôle	Revenu familial	Revenu familial et autres
dollars						
Différences entre les unités familiales avec avoirs dans un RPA et celles sans avoirs dans un RPA						
Dépôts	3 398	-653*	-1 703*	6 225	545*	-661*
Placements ou REER/CRI	11 317*	-5 439*	-13 127*	32 268	-3 007*	1 295*
Valeur nette des biens immobiliers	26 814	1 275*	2 974*	29 646*	-24 142*	-4 709*
Véhicules	6 567	2 373	1 528	7 483	2 168	2 336
Autres actifs	10 645	2 769	1 134*	17 784	4 881	4 311*
Différences entre les unités familiales dont le soutien économique principal est couvert par un RPD et celles sans avoirs dans un RPA						
Dépôts	3 602	-88*	-1 755*	6 475	1 354*	1 149*
Placements ou REER/CRI	9 140*	-3 441*	-14 578*	19 423	-9 513*	922*
Valeur nette des biens immobiliers	26 526	3 944*	6 110*	13 455*	-33 183	-15 624*
Véhicules	6 714	2 709	1 851	7 167	2 246	2 660
Autres actifs	10 848	3 833*	2 218*	17 147	5 168	7 563

* non statistiquement significatif au seuil de 5 %

RPA : régime de pension agréé

RPD : régime à prestations déterminées

REER : régime enregistré d'épargne-retraite

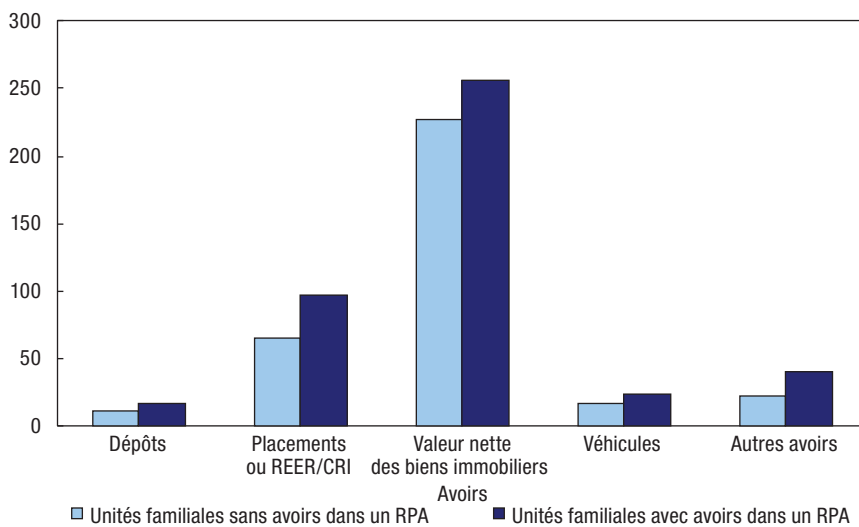
CRI : compte de retraite immobilisé

Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

Graphique 2
Valeur moyenne des avoirs, familles avec et sans avoirs dans un RPA, 2012

en milliers (dollars de 2012)



Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

Fait intéressant, la variable de contrôle du revenu, à elle seule, a presque le même effet que l'ensemble des variables de contrôle, ce qui implique que les différences de revenu familial sont un déterminant important des différences de patrimoine entre les deux groupes. Cela n'est pas étonnant, puisque le revenu d'emploi représente une ressource de base pour accumuler un patrimoine privé.

Cependant, l'ajout de variables de contrôle pour les caractéristiques observables n'explique pas complètement les différences de propension à détenir des placements ou des REER/CRI, ou à posséder un avoir dans une résidence principale. Après la prise en compte du revenu et des autres caractéristiques observables, les familles ayant des avoirs dans un RPA demeuraient environ huit points de pourcentage plus susceptibles (à la fois en 1999 et en 2012) de détenir des placements ou des REER/CRI que les familles n'ayant pas d'avoirs dans un RPA (voir les troisième et sixième colonnes du tableau 5). Donc, des différences significatives de répartition du portefeuille d'avoirs persistent entre les deux types de familles même après avoir tenu compte de l'effet du revenu et d'autres caractéristiques. Cela donne à penser que les familles ayant des avoirs dans un RPA et celles n'en ayant pas ont des comportements d'épargne intrinsèquement différents, ou finissent par détenir un portefeuille d'avoirs dont la répartition est différente à cause de l'effet des régimes de pension d'employeur.

Par contre, les différences entre les montants moyens détenus dans des types particuliers d'avoirs (chez ceux détenant ces types d'avoirs) s'expliquaient principalement par des différences de revenu. Ainsi, en 2012, les familles ayant des avoirs

Tableau 5
Différences entre les familles avec avoirs dans un RPA et celles sans avoirs dans un RPA dans la propension à détenir certains types d'actifs ou de dettes, en points de pourcentage, 1999 et 2012

	1999			2012		
	Variables de contrôle					
	Pas de variables de contrôle	Revenu familial	Revenu familial et autres	Pas de variables de contrôle	Revenu familial	Revenu familial et autres
points de pourcentage						
Différences entre les unités familiales avec avoirs dans un RPA et celles sans avoirs dans un RPA						
Avoirs						
Dépôts	6,5	4,4	3,8	0,6*	-0,5*	-1,5*
Placements	21,1	12,7	9,4	12,6	5,8	3,9*
REER/CRI	25,4	11,0	6,6	24,5	10,5	8,5
Placements ou REER/CRI	26,2	1,7	7,6	23,5	10,5	7,9
Résidence principale	26,0	10,2	6,0	28,5	10,6	9,6
Autres biens immobiliers	4,7	1,5*	-0,4*	5,3	-1,3*	-0,3*
Résidence principale/ autres biens immobiliers	24,2	9,1	5,2	26,0	9,8	7,8
Véhicules	13,5	4,9	3,7	15,0	6,3	7,6
Dettes						
Hypothèque sur la résidence principale	18,6	7,0	5,9	21,2	8,5	9,6
Autres dettes	6,9	3,8	3,8	7,2	4,9	4,7
Différences entre les unités familiales dont le soutien économique principal est couvert par un RPD et celles sans avoirs dans un RPA						
Avoirs						
Dépôts	6,5	4,3	3,6	0,1*	-1,3	-3,7*
Placements	22,2	14,1	11,6	11,9	6,0	3,4*
REER/CRI	26,2	12,0	7,0	23,0	9,3	7,1
Placements ou REER/CRI	27,2	14,0	8,4	22,7	10,2	6,7
Résidence principale	26,9	11,1	5,2	28,1	10,3	10,8
Autres biens immobiliers	5,0	2,1*	-0,4*	5,8	2,2*	2,5*
Résidence principale/ autres biens immobiliers	25,2	10,4	5,1	26,2	10,2	10,0
Véhicules	12,9	4,1	2,4*	13,9	4,6*	7,5
Dettes						
Hypothèque sur la résidence principale	18,5	7,0	5,2	21,4	8,4	10,7
Autres dettes	6,5	3,5*	3,3*	9,0	7,2	8,7

* non statistiquement significatif au seuil de 5 %

RPA : régime de pension agréé

RPD : régime à prestations déterminées

REER : régime enregistré d'épargne-retraite

CRI : compte de retraite immobilisé

Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

dans un RPA détenaient, en moyenne, 32 000 \$ d'avoirs de plus sous forme de placements ou de REER/CRI

que leurs homologues n'ayant pas d'avoirs dans un RPA; toutefois, cette différence devenait négative

et n'était plus statistiquement significative après que l'on ait tenu compte des différences de revenu (voir les quatrième et cinquième colonnes du tableau 4). Les différences de valeur nette des biens immobiliers observées entre les deux groupes en 2012 sont également devenues négatives après que l'on ait tenu compte des différences de revenu. Des résultats semblables ont été obtenus en comparant les participants à un régime à prestations déterminées aux non-participants à un RPA.

Globalement, les résultats des tableaux 3 à 5 montrent que les différences relatives au revenu familial et à d'autres caractéristiques propices à l'accumulation d'un patrimoine observées entre les familles ayant des avoirs dans un RPA et celles n'en ayant pas expliquaient une plus grande part des différences de valeur moyenne observées pour des types particuliers d'avoirs (conditionnellement à la possession de ces avoirs) que des différences de propension à détenir des avoirs particuliers. Cette constatation soulève la question de savoir dans quelle mesure les différences relatives au revenu familial et à d'autres caractéristiques expliquent les différences observées entre les deux groupes sur le plan de la valeur médiane et de la valeur moyenne du patrimoine. Le patrimoine (ou valeur nette) est défini comme étant la valeur globale des avoirs, moins le montant total des dettes détenues par les membres de la famille.

Évaluation du rôle possible du parrainage par l'employeur

La participation à un RPA peut aider directement les familles à surmonter les coûts et les défis associés à la planification de la retraite, mais il est concevable que les travailleurs ayant

de plus grandes prédispositions à l'épargne se joignent à une entreprise en fonction de l'accès à un régime de pension ou que les entreprises choisissent d'offrir des régimes de pension en fonction de la demande de leurs travailleurs¹². Bien qu'il soit impossible d'observer de telles demandes de la part des travailleurs ou une disposition plus ou moins grande à l'épargne à partir des données utilisées dans la présente étude, il est possible de calculer pour les deux groupes des estimations de la valeur médiane et de la valeur moyenne du patrimoine qui font abstraction des différences sur le plan des caractéristiques familiales (comme le revenu).

Une expérience idéale en vue d'évaluer l'effet possible du parrainage de l'employeur sur la formation du patrimoine consisterait à répartir aléatoirement les unités familiales selon l'accès à un RPA afin d'évaluer l'effet de ce dernier sur la valeur nette. Faute d'une telle expérience, l'approche utilisée ici consiste à se demander quelle serait la valeur médiane et la valeur moyenne du patrimoine des unités familiales n'ayant pas d'avoirs dans un RPA si leur revenu et leurs autres caractéristiques étaient identiques à celles ayant des avoirs dans un RPA.

Afin de répondre à cette question, une méthode de décomposition fondée sur une procédure de repondération est appliquée aux unités familiales n'ayant pas d'avoirs dans un RPA (tableau 6)¹³. Les deux premières colonnes du tableau 6 reproduisent les chiffres de la valeur nette médiane (ou patrimoine) présentés au tableau 1 (en plus de fournir les chiffres de la valeur nette moyenne). Le tableau 6 indique, par exemple, que la valeur nette moyenne des unités familiales ayant des avoirs dans un RPA s'établissait

Tableau 6
Valeur réelle et ajustée de la valeur nette, familles avec et sans avoirs dans un RPA, 1999 et 2012

L'unité familiale a des avoirs dans un RPA	Données réelles		Données repondérées	Proportion de la différence expliquée
	Non	Oui	Non	
dollars de 2012				pourcentage
1999				
Valeur nette médiane	55 413	208 225	131 263	49,6
Valeur nette moyenne	122 097	300 416	222 078	56,1
2012				
Valeur nette médiane	64 000	353 140	177 500	39,3
Valeur nette moyenne	190 926	535 564	358 885	48,7

RPA : régime de pension agréé

Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues. La troisième colonne montre les estimations de la valeur nette obtenues après repondération de l'échantillon d'unités familiales sans avoirs dans un RPA en se basant sur les caractéristiques des unités avec avoirs dans un RPA.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

Tableau 7
Valeur réelle et ajustée de la valeur nette, familles couvertes par un RPD et familles sans avoirs dans un RPA, 1999 et 2012

L'unité familiale a des avoirs dans un RPA	Données réelles		Données repondérées	Proportion de la différence expliquée
	Non	Oui, RPD	Non	
dollars de 2012				pourcentage
1999				
Valeur nette médiane	55 413	221 718	144 101	53,3
Valeur nette moyenne	122 097	310 073	235 372	60,3
2012				
Valeur nette médiane	64 000	381 160	165 100	31,9
Valeur nette moyenne	190 926	559 237	295 522	28,4

RPA : régime de pension agréé

RPD : régime à prestations déterminées

Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues. La troisième colonne montre les estimations de la valeur nette obtenues après repondération de l'échantillon d'unités familiales sans avoirs dans un RPA en se basant sur les caractéristiques des unités dont le soutien économique principal participe à un régime à prestations déterminées (RPD).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 1999 et 2012.

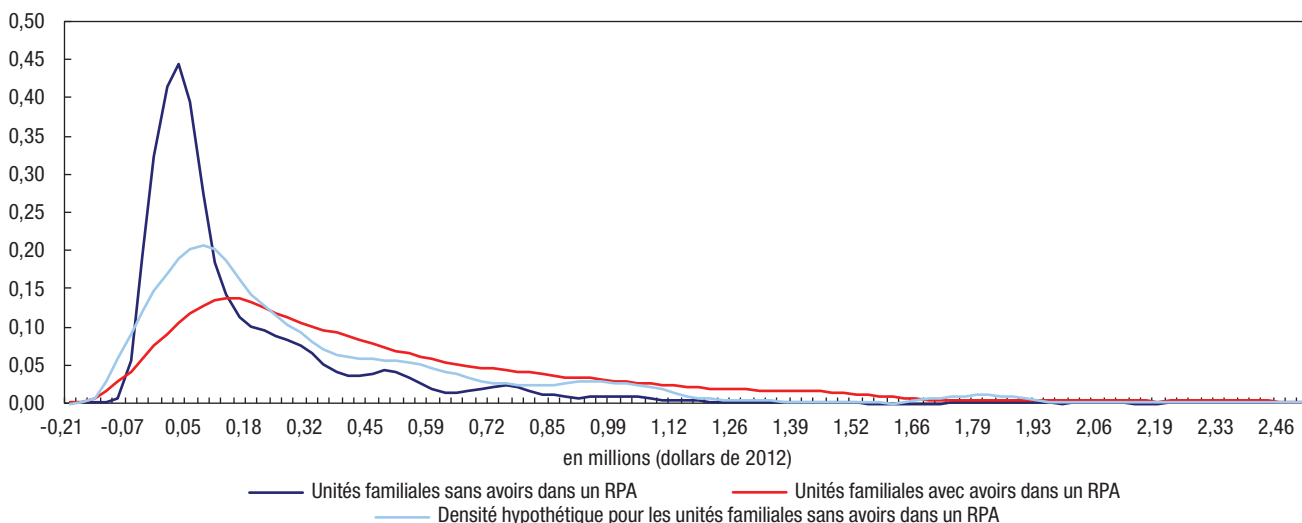
à environ 536 000 \$ en 2012, comparativement à 191 000 \$ pour les familles sans avoirs dans un RPA.

La troisième colonne du tableau 6 contient les estimations de la valeur nette médiane et de la valeur nette moyenne que les familles non couvertes par un RPA posséderaient si leurs caractéristiques étaient les mêmes que celles des familles couvertes par un RPA. D'après ce

scénario hypothétique, la valeur nette moyenne estimée des unités familiales sans RPA serait d'environ 359 000 \$. Cette constatation signifie qu'environ la moitié de la différence dans la valeur moyenne du patrimoine entre les deux groupes peut être expliquée par des différences relatives au revenu et à d'autres caractéristiques¹⁴. Il semble donc que le parrainage par l'employeur demeure associé à une plus grande

Graphique 3
Fonction de densité de probabilité de la valeur nette, familles avec et sans avoirs dans un RPA, 2012

fonction de densité de probabilité de la valeur nette (chiffres pour 100 000)



Notes : Comprend les unités familiales dont le soutien économique principal est une personne salariée âgée de 30 à 54 ans. Les unités familiales possédant des capitaux propres dans une entreprise d'une valeur de 1 000 \$ ou plus (en dollars de 2012) sont exclues. La densité hypothétique repose sur l'hypothèse que les unités familiales sans avoirs dans un RPA ont les mêmes caractéristiques socioéconomiques que les unités familiales ayant des avoirs dans un RPA.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière, 2012.

accumulation du patrimoine, mais que l'effet ne soit pas aussi grand que ne le laissent entendre les comparaisons non-ajustées du patrimoine. La part expliquée était moindre dans le cas de la valeur médiane du patrimoine — environ quatre dixièmes de la différence de valeur nette médiane entre les deux groupes peuvent être attribuées à des différences relatives au revenu et à d'autres caractéristiques. Ces résultats vont de pair avec une recherche canadienne récente¹⁵ ayant trouvé que les cotisations à un RPA augmentent l'épargne totale dans une proportion d'environ 0,50 \$ pour un dollar, mais qu'il subsiste un certain effet d'éviction entre les RPA et les REER.

En outre, des différences significatives de patrimoine persistaient entre les familles des participants à un RPD et des familles sans RPA, même après avoir tenu compte de l'effet des différences de revenu familial et

des différences concernant d'autres caractéristiques (tableau 7). Donc, le patrimoine des familles couvertes par un RPA et des familles couvertes par un RPD demeurent significativement plus élevé que celui des familles sans RPA, même dans le cas des familles dont les caractéristiques observées étaient équivalentes.

Un autre moyen d'étudier l'effet du revenu et d'autres caractéristiques sur l'accumulation d'un patrimoine consiste à examiner la fonction de densité du patrimoine, qui indique dans quelle mesure les familles sont concentrées le long de la distribution du patrimoine. Les familles sans RPA, par exemple, présentaient un degré relativement important de concentration autour de 30 000 \$; les familles ayant des avoirs dans un RPA, par contre, étaient réparties plus uniformément à travers la distribution, avec un certain degré de concentration autour de 190 000 \$ (graphique 3).

Si, toutefois, les familles sans avoirs dans un RPA possédaient les mêmes caractéristiques socioéconomiques que celles ayant des avoirs dans un RPA, la fonction de densité des premières se rapprocherait de celle des secondes, sans toutefois éliminer entièrement l'écart entre les deux types de familles. Cela corrobore le fait que les différences socioéconomiques expliquent une grande partie, mais pas la totalité, des différences de patrimoine entre les familles ayant des avoirs dans un RPA et celles n'en ayant pas.

Conclusion

Le présent article a examiné le rôle possible des régimes de pension parrainés par l'employeur dans le processus d'accumulation du patrimoine des Canadiens en âge de travailler et ne possédant pas de capitaux propres importants dans une entreprise. L'analyse a d'abord montré que les unités familiales

ayant des avoirs dans un RPA avaient un patrimoine significativement plus élevé que les autres, à la fois en 1999 et en 2012, même en excluant les avoirs de retraite des calculs. La propension à détenir des avoirs était également plus élevée parmi les familles ayant un RPA pour chacune des catégories d'actifs, incluant les REER/CRI.

Un examen plus approfondi a montré que ce comportement était attribuable en partie à des différences concernant certains facteurs observables, particulièrement le revenu familial. Cependant, même

après avoir tenu compte de l'effet de plusieurs facteurs observables, les familles ayant des avoirs dans un RPA possédaient toujours un patrimoine plus élevé que leurs homologues sans RPA. Ainsi, une partie importante des familles ayant des avoirs dans un RPA ont un patrimoine plus élevé que celles sans RPA pour des raisons que les données utilisées ne permettent pas d'expliquer. Reste à savoir si ce résultat reflète l'effet causal des régimes de pension d'employeur sur l'accumulation du patrimoine, ou des différences intrinsèques en matière

de comportement d'épargne entre ceux qui participent à un RPA et ceux qui ne participent pas. Néanmoins, ce résultat apporte un éclairage sur la façon dont les changements de disponibilité des régimes de pension d'employeur, tant au Canada qu'à l'étranger, peuvent influencer l'accumulation d'un patrimoine privé.

Derek Messacar est un chercheur et René Morissette est directeur adjoint à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Source de données

La présente étude porte sur des données provenant des vagues de 1999 et de 2012 de l'Enquête sur la sécurité financière (ESF). L'ESF est une enquête à participation volontaire conçue pour recueillir auprès d'un échantillon de familles canadiennes des renseignements sur leurs avoirs, leurs dettes, l'emploi, le revenu et le niveau de scolarité. Des renseignements sont recueillis sur la valeur des principaux avoirs financiers et non financiers, ainsi que sur le montant des dettes sous forme d'hypothèques, de prêts automobiles, de cartes de crédit, de prêts étudiants et d'autres dettes.

La présente étude porte sur les unités familiales ne possédant pas de capitaux propres importants dans une entreprise et dont le soutien économique principal était une personne salariée âgée de 30 à 54 ans au moment de la collecte des données. Comme le processus d'accumulation du patrimoine des travailleurs autonomes diffère vraisemblablement de celui des autres familles (par exemple, les travailleurs autonomes propriétaires d'une entreprise individuelle n'ont pas la possibilité d'être couverts par un RPA), les familles possédant des capitaux propres importants dans une entreprise ont été exclues des calculs. Ces familles sont définies comme étant celles possédant au moins 1 000 \$ de capitaux propres dans une entreprise en dollars de 2012. De toutes les unités familiales dont la valeur des capitaux propres dans une entreprise était inférieure à 1 000 \$, la grande majorité (environ 90 %) ne possédait pas de capitaux propres dans une entreprise. Parmi les 10 % restants, au moins 4 unités familiales sur 5 ne possédaient qu'une quantité négligeable de capitaux propres dans une entreprise.

Définitions

Valeur nette : La valeur totale des avoirs, moins la valeur totale de la dette, ou passif, des unités familiales. Le montant de la valeur nette est généralement considéré comme étant la définition la plus courante du patrimoine familial.

Avoirs dans un RPA : Les avoirs correspondant à la valeur actualisée de l'épargne dans des régimes de pension agréés (RPA). Ces avoirs peuvent résulter d'une épargne antérieure. Par conséquent, les personnes possédant des avoirs dans un RPA ne cotaient pas nécessairement à un régime de pension au moment de la collecte des données de l'enquête.

Régime de pension agréé (RPA) : Un régime établi par l'employeur pour procurer une pension aux employés qui prennent leur retraite. Les prestations de retraite sont financées par les cotisations régulières de l'employeur ainsi que, dans de nombreux cas, par les cotisations de l'employé et les revenus de placement résultant de ces cotisations.

Régime à prestations déterminées (RPD) : Un RPA aux termes duquel les prestations correspondent à un montant fixé ou sont déterminées selon une formule donnant droit à un élément de retraite pour chaque année de service.

Les autres types de régimes comprennent les **régimes à cotisations déterminées (RCD)**, qui sont des RPA aux termes desquels la valeur des cotisations accumulées est appliquée au moment où l'employé prend sa retraite pour fournir un revenu de pension, et les **régimes hybrides ou mixtes (RHM)**, qui offrent les meilleurs attributs d'un régime à prestations déterminées et d'un régime à cotisations déterminées. Les régimes mixtes fournissent un revenu provenant du volet à prestations déterminées ainsi que du volet à cotisations déterminées. Dans les régimes hybrides, un certain degré de risque est partagé par l'employeur et par les employés.

Notes

1. Voir Morissette et Ostrovsky (2007) et Horner (2011).
2. Voir Poterba et coll. (1994, 1995); Gelber (2011); Chetty et coll. (à paraître).
3. Voir Benjamin (2003); Engelhardt et Kumar (2011).
4. En 1999 et en 2012, les familles ayant des avoirs dans un RPA représentaient 61% de l'ensemble des familles et celles qui n'en avaient pas représentaient 39% des familles.
5. Il serait souhaitable de procéder à des comparaisons détaillées du patrimoine des familles couvertes par des régimes à cotisations déterminées (ou d'autres types de RPA) à celles des familles sans avoirs dans un RPA, mais des limites dues à la taille de l'échantillon empêchent d'effectuer les analyses multivariées significatives nécessaires pour appuyer ces comparaisons. Des comparaisons détaillées du patrimoine des participants à un RPD selon le secteur d'emploi (secteur privé par opposition à secteur public) sont également exclues pour la même raison.
6. Les familles pourraient posséder des avoirs dans un RPA même si le soutien économique principal n'a pas accès à un RPA. Cela pourrait se produire si le conjoint ou la conjointe du soutien économique principal ou un autre membre de la famille participait au moment de l'enquête ou avait participé dans le passé à un RPA.
7. De toutes les familles possédant des avoirs dans un RPA, ce sont celles dont le soutien économique principal avait accès à un régime à prestations déterminées dans les secteurs des administrations publiques, des services d'enseignement, et des soins de santé et de l'assistance sociale qui ont vu augmenter le plus leur valeur nette médiane de 1999 à 2012. Bien qu'une analyse détaillée des facteurs qui sous-tendent cette croissance du patrimoine médian dépasse le cadre du présent article, le fait que la majorité des participants à un régime du secteur public reçoivent des prestations fondées sur 2 % de leur rémunération, conjugué à l'utilisation d'un plus faible taux d'actualisation pour évaluer les avoirs de retraite en 2012, a vraisemblablement contribué à cette hausse. En outre, les autres participants à des régimes à prestations déterminées ont tendance à être assujettis à des formules de calcul des prestations moins généreuses (Statistique Canada, 2003, p. 61) et ont bénéficié d'une plus faible augmentation de leur valeur nette médiane au cours de la même période.
8. Dans le cas des régimes de pension à prestations déterminées aux termes desquels les prestations reçues dépendent partiellement du nombre d'années de service pour le compte de l'employeur ainsi que du revenu d'emploi, de plus longues durées d'emploi aboutiront, toutes choses étant égales par ailleurs, à des avoirs de retraite plus importants.
9. Les familles ayant des avoirs dans un RPA possèdent aussi des montants médians plus élevés de ces actifs.
10. L'ensemble des variables explicatives comprend la taille de la famille, cinq variables indicatrices du revenu familial après impôt, sept variables indicatrices de la région (provinces atlantiques, Québec, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, Ontario), un terme quadratique pour l'âge du soutien économique principal, trois variables indicatrices du niveau de scolarité, deux variables indicatrices du statut d'immigrant (nouvel immigrant par opposition à immigrant plus ancien), trois variables indicatrices de durée d'emploi, et des variables binaires indiquant si le soutien économique principal était de sexe féminin, était syndiqué, vivait en couple et était employé dans les secteurs des administrations publiques, des services d'enseignement, et des soins de santé et de l'assistance sociale.
11. Le revenu courant reflète parfois des années exceptionnellement bonnes ou mauvaises vécues sur le marché du travail par le soutien économique principal (ou son conjoint ou sa conjointe) en raison d'événements tels que l'obtention de primes ou la perte d'un emploi. Le cas échéant, le revenu courant n'est pas une aussi bonne mesure que le revenu permanent (ou revenu moyen à long terme) pour évaluer la capacité de la famille à accumuler un patrimoine.
12. Voir Ippolito (1997).
13. Cette procédure a été élaborée par Dinardo et coll. (1996). Des modèles de régression descriptifs de la probabilité qu'une famille possède des avoirs dans un RPA sont estimés séparément pour chaque année et sous-tendent la procédure de repondération. L'ensemble des variables explicatives utilisé est identique à celui défini à la note 10.
14. Cette estimation est égale au ratio suivant : [c.-à-d. (358 885 \$ – 190 925 \$) / (535 564 \$ – 190 926 \$)].
15. Voir Messacar (à paraître).

Documents consultés

- BENJAMIN, Daniel J. 2003. « [Does 401\(k\) eligibility increase savings? Evidence from propensity score subclassification](#) », *Journal of Public Economics*, vol. 87, n° 56, p. 1259 à 1290.
- CHETTY, Raj, John N. FRIEDMAN, Søren LETH-PETERSEN, Torben NIELSEN et Tore OLSEN. À paraître. « Active vs. passive decisions and crowdout in retirement savings accounts: Evidence from Denmark », *Quarterly Journal of Economics*.
- Dinardo, John, Nicole M. FORTIN et Thomas LEMIEUX. 1996. « [Labor market institutions and the distribution of wages, 1973-1992: A semi-parametric approach](#) », *Econometrica*, vol. 64, n° 5, p. 1001 à 1044.
- ENGELHARDT, Gary V., et Anil KUMAR. 2011. « Pensions and household wealth accumulation », *The Journal of Human Resources*, vol. 46, n° 1, p. 203 à 236.
- GELBER, Alexander M. 2011. « How do 401(k)s affect saving? Evidence from changes in 401(k) eligibility », *American Economic Journal: Economic Policy*, vol. 3, n° 4, p. 103 à 122.
- HORNER, Keith. 2011. *A New Pension Plan for Canadians*. Étude IRPP no 18, Institut de recherche en politiques publiques.
- IPPOLITO, Richard A. 1997. *Pension Plans and Employee Performance: Evidence, Analysis, and Policy*. University of Chicago Press.
- MESSACAR, Derek. À paraître. *Do Workplace Pensions Crowd-out Other Retirement Savings? Evidence from Canadian Tax Records*. « Direction des études analytiques : documents de recherche », produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- MORISSETTE, René, et Yuri OSTROVSKY. 2006. *La protection en matière de pensions et l'épargne-retraite des familles canadiennes, 1986 à 2003*, « Direction des études analytiques : documents de recherche », n° 286, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 48 p.
- POTERBA, James M., Steven F. VENTI et David A. WISE. 1995. « Do 401(k) contributions crowd out other personal saving? », *Journal of Public Economics*, vol. 58, n° 1, p. 1 à 32.
- POTERBA, James M., Steven F. VENTI et David A. WISE. 1994. « 401(k) plans and tax-deferred saving », *Studies in the Economics of Aging*, publié sous la direction de Wise. University of Chicago Press. p. 105 à 142.
- STATISTIQUE CANADA. 2003. *Programmes de revenu de retraite au Canada : un aperçu statistique (1990-2000)*, produit n° 74-507-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 125 p.